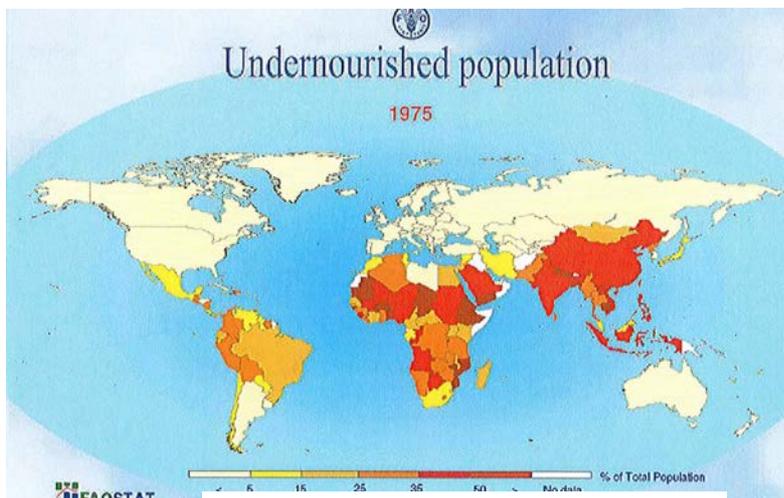


LA SECURITE ALIMENTAIRE

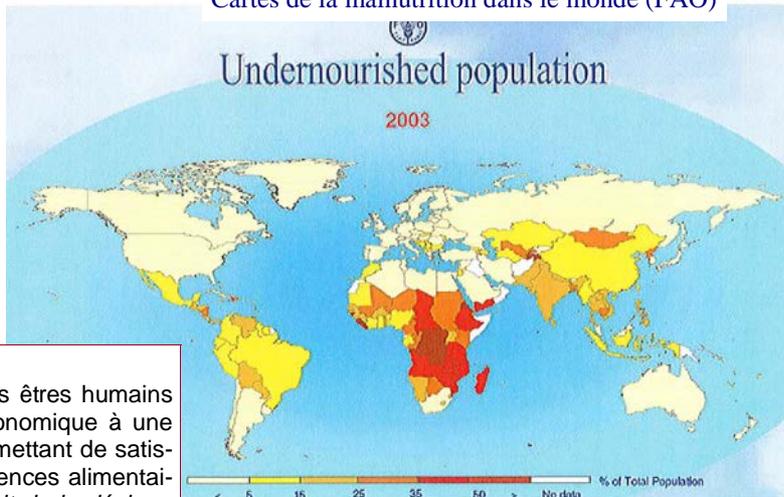
Tous les indicateurs de suivi montrent que les problèmes de faim et de pauvreté persistent. Dans le cas de l'Afrique, le rapport du NEPAD sur cette situation en 1997 et 1998 souligne que :

- 70 à 80% de la population vivent de l'agriculture ;
- la malnutrition touche 200 millions de personnes ;
- 30% de personnes ont bénéficié des aides d'urgence au cours de la décennie écoulée, soit l'équivalent de 25% des aides mondiales d'urgence.

Ces contre-performances perdurent malgré les politiques et stratégies hardies en matière de libéralisation économique, de démocratisation de la vie politique et de mise en oeuvre des politiques d'ajustement structurel. Les conséquences de ces contre-performances sont notamment le maintien d'une frange importante des populations dans un état d'insécurité alimentaire. Malgré un taux de couverture des besoins alimentaires et un niveau satisfaisant de sécurité alimentaire en année de bonne pluviométrie, plusieurs contraintes pour une sécurité alimentaire structurelle durable, demeurent :



Cartes de la malnutrition dans le monde (FAO)



Définitions

Sécurité Alimentaire

« la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » *Extrait de la déclaration adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en 1996.*

Droit à l'alimentation

Le droit à l'alimentation est un droit fondamental inscrit dans l'article 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (Nations Unies – 1948) : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien être et ceux de sa famille, notamment pour son alimentation (...) ». Ce droit est ensuite précisé dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté en 1966 et entré en vigueur en 1976.

Souveraineté alimentaire

« la souveraineté alimentaire est le droit des peuples de définir leurs propres politiques en matière d'alimentation et d'agriculture, de protéger et de réglementer la production et le commerce agricoles intérieurs afin de réaliser leurs objectifs de développement durable, de déterminer dans quelle mesure ils veulent être autonomes et de limiter le dumping des produits sur leurs marchés »



aléas climatiques, inégalités entre régions, érosion du pouvoir d'achat des populations, faible diversification de l'alimentation et malnutrition chronique et aiguë chez 30% des enfants de 0 à 5 ans.

Sources : FAO, OMS, PNSA Mali



Situation alimentaire au Mali

Au Mali, en dépit des progrès réalisés dans la disponibilité des produits, l'accessibilité est devenu un problème notamment en zone urbaine à cause de l'érosion du pouvoir d'achat, des difficultés de circulation des produits et du changement des habitudes alimentaires. 63,8% de la population vit dans la pauvreté voire l'extrême pauvreté dont la malnutrition est une des conséquences majeures parmi d'autres facteurs : analphabétisme, espérance de vie, mauvaise santé, habitat insalubre... La pauvreté est plutôt un phénomène rural (70% contre 30% en milieu urbain) et féminin à 70%. 70% de la population active n'a pas accès à l'éducation, 50% seulement des besoins en eau potable sont couverts et 8% des ménages disposent de systèmes d'assainissement.

Le Mali est auto-suffisant à 90% en céréales et la consommation énergétique journalière moyenne est légèrement supérieure à la norme fixée par l'OMS. Cette consommation est composée essentiellement de céréales et ne reflète donc pas les carences importantes notamment en grandes disparités régionales et ethniques. La situation des enfants de moins de 5 ans est particulièrement préoccupante avec 48% des enfants souffrant de retard de croissance, 38% souffrant d'une carence.

Il existe deux formes d'insécurité alimentaire au Mali :
- L'insécurité alimentaire conjoncturelle, dans le temps et résultant d'un événement (conflit, faible pluviométrie...). C'est le cas notamment de la période de soudure.
- L'insécurité alimentaire chronique, caractérisée par un état de dénuement permanent.

3 grandes aires d'insécurité alimentaire se distinguent :
1- Zones de risque nutritionnel majeur : le nord des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou, nord et est de la région de Mopti, Gao et Kidal.

2- Zones à risque nutritionnel où l'approvisionnement alimentaire bien que paraissant globalement suffisant, voire excédentaire, est très inégalement réparti selon les cercles, les ethnies, les villages et les familles : centre et sud.

3- Les villes où la malnutrition des enfants constitue un phénomène préoccupant dont on ne connaît ni le degré de gravité, ni la répartition.

Les groupes sociaux les plus touchés en milieu urbain sont les agriculteurs et éleveurs en exode dans les centres urbains, les femmes (divorcées, veuves ou filles-mères), les travailleurs pauvres et les chômeurs... En milieu rural ce sont les familles nombreuses avec peu de ressources, les pêcheurs et éleveurs ruinés et reconvertis à des métiers non maîtrisés...



La consommation énergétique journalière moyenne est légèrement supérieure à la norme fixée par l'OMS et la FAO. Cependant cette consommation est composée essentiellement de céréales et ne reflète donc pas les carences importantes notamment en grandes disparités régionales et ethniques.

La situation des enfants de moins de 5 ans est particulièrement préoccupante avec 48% des enfants souffrant de retard de croissance, 38% souffrant d'une carence.

Il existe deux formes d'insécurité alimentaire au Mali :
- L'insécurité alimentaire conjoncturelle, dans le temps et résultant d'un événement (conflit, faible pluviométrie...). C'est le cas notamment de la période de soudure.
- L'insécurité alimentaire chronique, caractérisée par un état de dénuement permanent.

3 grandes aires d'insécurité alimentaire se distinguent :
1- Zones de risque nutritionnel majeur : le nord des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou, nord et est de la région de Mopti, Gao et Kidal.

Source : PNSA Mali

CAMPAGNE AGRICOLE 2008-2009 - CA VA BIEN!

Les objectifs d'emblavures ont été largement dépassés, les prévisions de production devraient être atteintes sans trop de difficultés. Les pluies qui continuent d'évoluer normalement permettront aux cultures de boucler normalement leur cycle végétatif.

Notre pays vient d'atteindre un niveau jamais égalé de superficie de riz repiqué.

Cette année, 1 833 563 ha ont été semés en mil et 1 016 254 ha de sorgho ont été emblavés. Le maïs a été semé sur environ 378 344 ha tandis que le fonio et le niébé grain ont respectivement atteint les 69 908 ha et 327 297 ha.

L'abondance des pluies, celles provoquées comprises, et leur bonne répartition ont largement favorisé la réussite des semis des cultures sèches. Les cultures industrielles comme le coton, l'arachide, le voandzou et le sésame connaîtront une très bonne récolte cette année. Les superficies totales réalisées sont de 203 712 ha pour le coton, 355 224 ha pour l'arachide tandis que le voandzou et le sésame sont respectivement emblavés sur 42 581 ha et 30 979 ha.

Seul, le coton a connu une baisse d'emblavement due au retard de paiement du coton graine aux producteurs, aux difficultés de remboursement du crédit intrants et surtout à

l'émergence de cultures porteuses. En réalité, beaucoup de superficies de coton sont converties en périmètres rizicoles. La subvention des intrants engrais et semences ont accentué cette tendance. Le blé, une culture de plus en plus importante avec l'augmentation du prix de la farine, sera cultivé en contre-saison froide.

Sur l'objectif global de la campagne agricole de cette année (4 709 008 ha), 4 868 578 ha ont été réalisés, soit un taux de 103 %. La campagne a prévu une emblavure en riz de 58 838 ha mais les producteurs ont cultivé 61 715 ha, soit un taux de réalisation de 104 %.

A. M. CISSÉ - L'Essor du 8 oct 2008



AFRIQUE VERTE AGSSA - APROSSA - AMASSA

12-20 rue Voltaire - 93100 Montreuil - France
Tel : 01.42.87.06.67 - Fax : 01.48.58.88.13
<http://www.afriqueverte.org>



Les Sahéliens peuvent
nourrir le Sahel

Point sur la situation alimentaire au Sahel Information sur le prix des céréales : Burkina Faso - Mali - Niger

Suivi de campagne n°90 : point début octobre 2008

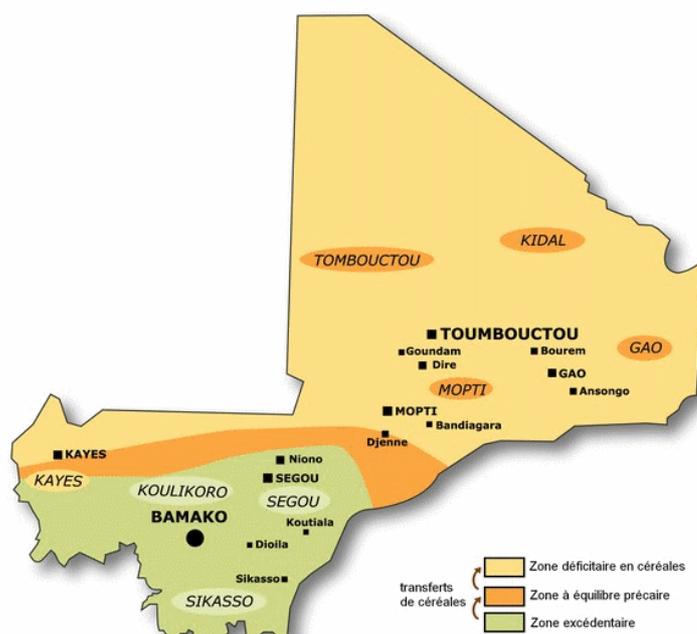
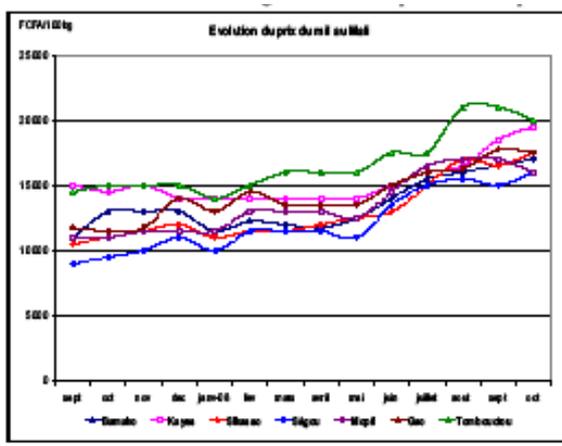
Avec de bonnes récoltes en perspective, on note une baisse du prix des céréales locales

1- PRIX DES CEREALES : pour le sac de 100 kg, en FCFA (prix à la consommation)

1-1- MALI		AMASSA – AFRIQUE VERTE MALI			Source : OMA et Réseau des animateurs	
Région	Marché de référence	Riz Local	Riz importé	Mil Local	Sorgho Local	Maïs Local
Bamako	Bagadadji	42 500	36 000	17 000	16 000	16 000
Kayes	Kayes centre	45 000	37 500	19 500	18 000	18 500
Sikasso	Sikasso centre	42 500	38 000	17 500	15 000	15 000
Ségou	Ségou centre	40 000	35 000	16 000	16 000	17 500
Mopti	Mopti digue	39 000	35 000	16 000	15 000	17 000
Gao	Parcage	40 000	38 000	17 500	17 000	20 000
Tombouctou	Yoooubouer	34 500	34 500	20 000	19 000	18 000

Commentaire général : Les principales zones de production comme Ségou, Sikasso et centres de consommation comme Bamako et Kayes se caractérisent par des hausses de prix autant pour le riz que les céréales sèches. Paradoxalement, les zones déficitaires sont marquées par des baisses de prix à la faveur d'interventions spécifiques de l'Etat ou de ses partenaires mais aussi par l'évolution favorable de la campagne agricole dans son ensemble.

La campagne agricole 2008-2009 se caractérise par une pluviométrie régulière et bien répartie dans l'espace et dans le temps hormis quelques localités isolées où des poches de déficit sont signalées. L'évolution est globalement bonne. Les réalisations ont été dans l'ensemble supérieures à celles de l'année dernière surtout en céréales et légumineuses. Pour le coton, les réalisations sont largement en deçà des prévisions. S'agissant plus spécifiquement de la riziculture, les réalisations sont nettement supérieures à celles de l'année dernière grâce à la mise à disposition de l'engrais dans le cadre de « l'initiative riz » surtout en zone Office du Niger mais en deçà des prévisions dans d'autres régions. Des cas d'insuffisance de semences en riz Nerica, de la mauvaise qualité des semences et ou de la non maîtrise des techniques culturales expliquent la faiblesse des réalisations à ce niveau. Les cultures sont aux stades de floraison/épiaison/début de maturation. D'ailleurs les récoltes de maïs sont en cours. L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble hormis quelques problèmes rencontrés comme le cas du riz Nerica, le manque d'urée, l'enherbement des champs qui ont affecté la campagne en zone CMDT. Les pâturages sont actuellement bien fournis ainsi que les points d'abreuvement rendant favorables les conditions d'élevage.





Politique Agricole et de sécurité alimentaire



Au Mali, les politiques de Sécurité alimentaire sont restées longtemps fondées principalement sur le développement de la production céréalière. L'insécurité alimentaire était considérée comme un problème au niveau de l'offre nationale de céréales.

Ces politiques se justifiaient par l'importance de la population rurale, auto-consommant principalement des céréales. L'échec des stratégies d'autosuffisance alimentaire nationale a laissé place à une vision plutôt libérale de la gestion de la sécurité alimentaire. L'intervention publique s'est ainsi réduite essentiellement à la gestion d'un stock national de sécurité et de l'aide alimentaire provenant principalement de l'Union Européenne, des Etats-Unis, du Canada, du Japon et du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

En 2003, le Gouvernement du Mali se dote d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, d'un cadre institutionnel et d'outils opérationnels.

Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire

La stratégie de sécurité alimentaire et de nutrition se base sur l'augmentation, la diversification et la transformation de la production agricole, la meilleure organisation du marché (céréales, sucre, huiles, fruits, légumes, lait viande etc.), le développement rural et des autres secteurs (santé, éducation, industrie, commerce et transports). Le Mali a placé sa stratégie dans la ligne directrice de la déclaration de Rome (Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996 - FAO). Il a adopté le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) initié par la FAO, en vue de soutenir le développement du secteur agricole.

Loi d'Orientation Agricole (LOA—septembre 2006)

Passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture durable, diversifiée, moderne et compétitive plaçant les paysans au coeur de la démarche, pour répondre aux besoins croissants de la population :

- Un revenu et une protection sociale
- Sécurisation foncière et équité d'accès, promotion des investissements
- Une approche filière : qualité, interprofessions
- Un fond national des risques et calamités agricoles
- Renforcement des capacités des organisations
- Accès aux financements

Cadre Institutionnel de Sécurité Alimentaire

Au niveau de l'Etat

- Conseil National de la Sécurité Alimentaire
- Comité Technique de Coordination des politiques de sécurité alimentaire
- Commissariat à la sécurité Alimentaire (rattaché à la Présidence, il pilote toute la politique de sécurité alimentaire)

Décentralisation

- Comité Régional de Sécurité Alimentaire (Région)
- Comité Local de Sécurité Alimentaire (Cercle)
- Comité Communal de Sécurité Alimentaire (Commune)

Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)

Outil de mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire. Phase 1: 2006-2015, 114 milliards F CFA.

- Accroître la production agricole (intensification et diversification)
- Améliorer les systèmes de stockage et accroître la disponibilité
- Améliorer la commercialisation et la transformation
- Favoriser la protection de l'environnement
- Renforcer les capacités des producteurs et de leurs structures d'appui

Cultures vivrières / cultures de rente : biocarburants, nouvel enjeu...

La culture de Jatropha à grande échelle pour faire du bio-carburant tend à se développer au Mali encouragée par l'Etat qui y voit sans doute une nouvelle culture de rente pour remplacer le coton en perte de vitesse.

Le gouvernement a adopté une politique énergétique nationale qui vise la promotion et le développement des énergies renouvelables et des biocarburants, notamment l'huile de pourghère et l'éthanol de canne à sucre. Une **Agence Nationale de Développement des Biocarburants** a été créée en juin 2008 pour mettre en œuvre la stratégie nationale de développement des bio-carburants (2008-2013) dont le but est de remplacer 10% du gasoil par l'huile de pourghère d'ici 2013 puis 15% et 20% d'ici 2023.

Dans ce cadre, il est prévu l'accroissement de la production végétale de base des biocarburants, l'érection d'infrastructures artisanales et industrielles de production, de transformation et de distribution de biocarburants.



AMASSA

(Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires). Créée en juillet 2005 à l'initiative de l'antenne Afrique Verte au Mali depuis 1994.

Initiative

« L'initiative riz » est une émanation du premier ministre pour anticiper les problèmes de hausse de prix et d'accessibilité. C'est une volonté forte du gouvernement de mettre l'accent sur les cultures vivrières. Elle a été mise en place pour la campagne agricole 2008-2009, lancée les 16 et 17 juin 2008.

Le Japon, le Canada, les Pays-bas ont notamment subventionné cette opération.

Face à la hausse généralisée des prix des céréales et à la poursuite de cette tendance dans les années à venir, le Gouvernement a décidé de mettre en oeuvre un plan d'opération riz pour la campagne 2008 / 2009, dit « **Initiative Riz** ». L'Initiative Riz est une réponse structurelle à la crise actuelle du riz. L'objectif de l'initiative riz est de produire 1.618.323 tonnes de riz paddy (hausse de 50% par rapport à la campagne 2007/2008). Cette production permettra de dégager un million de tonnes de riz marchand qui couvrira des besoins de consommation évalués à 900.000 tonnes et dégageront un excédent commercialisable de 100.000 tonnes.

Le plan d'opération de l'Initiative Riz 2008 / 2009 s'appuie sur :

- une intensification de la production des superficies exploitables. Pour ce faire, les facteurs privilégiés sont les engrais, les semences et l'eau. Des engrais disponibles et accessibles apparaissent comme le facteur le plus incitatif pour obtenir l'adhésion des producteurs au processus de production.

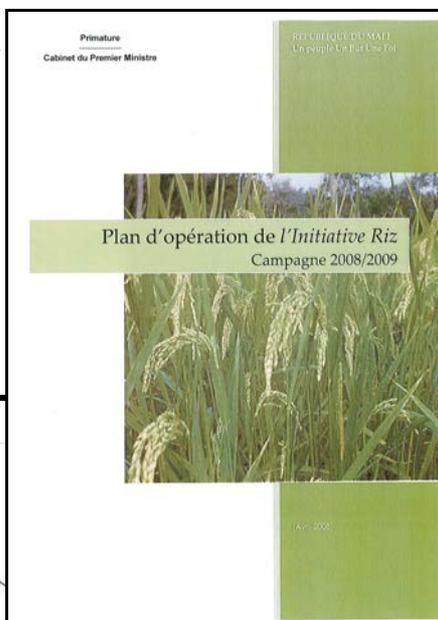


- une valorisation des filières agricoles en y apportant de la valeur ajoutée avec la mise en oeuvre d'unités de transformation adaptées et performantes. Des équipements post-récolte seront fournis aux groupements de producteurs tant pour la récolte que pour la transformation.

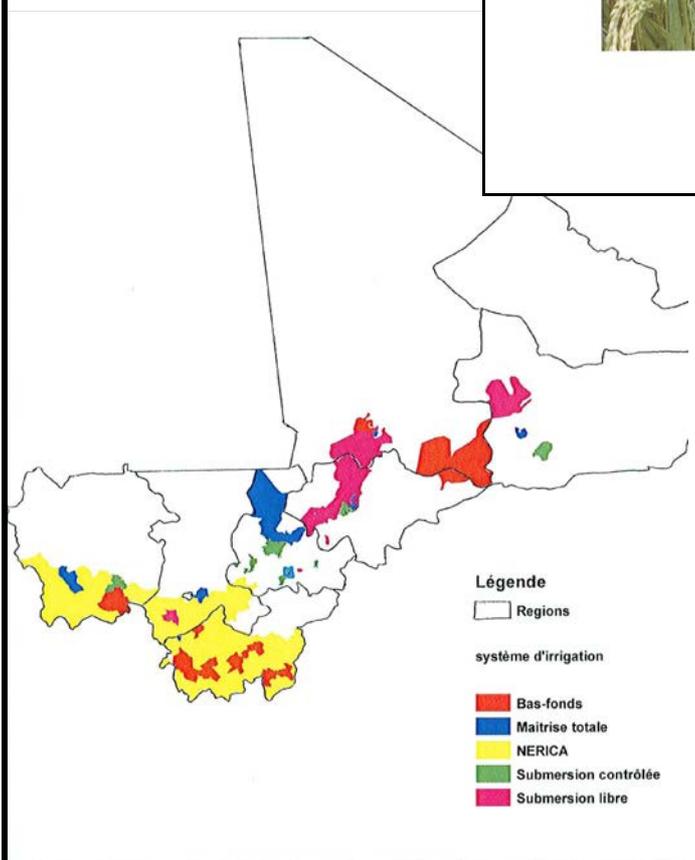
- Un appui conseil performant pour la sensibilisation des producteurs et le suivi de l'opération.

En raison de la volonté du Gouvernement de faire de la campagne 2008/2009 une réponse nationale à la crise du marché international du riz, **une subvention globale de 10,71 milliards**, orientée principalement sur les intrants (semences et engrais) et l'appui conseil (325 millions et 102 agents) et un appui en équipements sous forme de crédit aux organisations paysannes **pour 701 millions seront accordés par l'Etat**. Le coût total de l'Initiative Riz est de 42,65 milliards F.CFA. Le financement de la subvention sera assuré en partie par la réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat.

Les banques de la place et les systèmes financiers décentralisés (SFD) avec à leur tête la Banque nationale de développement agricole (BNDA) désignée comme chef de file des partenaires financiers, se sont engagés à accompagner l'opération.



Zones ciblées de production de riz



Pour aller plus loin...

- RPCA (réseau de Prévention des crises Alimentaires) : www.food-security.net
- Primature : www.primature.gov.ml
- FAO : www.fao.org
- Afrique Verte : www.afriqueverte.org

Reportage France 3 (Journal 3 juin 2008) sur le plan Initiative riz. A revoir sur www.france3.fr/encadres

CUF—Groupe Pays Mali

Le groupe pays Mali s'est réuni le 26 juin dernier.
Thématiques abordées : Tourisme solidaire, crise alimentaire, évolution de la décentralisation (Compte rendu disponible à HS).

MAEE

- Nouvel appel à projet 2009 pour les domaines d'intervention prioritaires définis dans le Document Cadre de Partenariat 2006-2010 France / Mali : Education et formation, eau et assainissement et appui au secteur productif. (Ce DCP n'oriente pas les financements du MAEE mais ceux de l'AFD).
- Appel à projet 2009 pour les CT : dépôt des dossiers (en ligne) avant le 1er février 2009. Priorité aux CT qui travaillent en concertation avec d'autres CT.

Actualités maliennes

- 30 octobre—2 novembre : Forum National sur l'Education
- 17 au 19 novembre : Forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé (1^{ère} fois en Afrique)
- 6 août : Inauguration du centre d'Information et de Gestion des migrations (CIGEM), projet pilote initié par l'Union Européenne pour mieux gérer les flux migratoires.
- Coopération Mali-Suède : 42 milliard d'euros comme appui budgétaire général pour la période 2009-2012.
- La Norvège augmente son APD au Mali de 7 milliard d'euros
- Mali / Union Européenne : 8,4 milliard d'euros au compte de la dernière tranche du programme d'appui budgétaire au Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté.
- 15 au 22 octobre : FITS (Forum International du Tourisme Solidaire) à Bamako

Consolidation de la démocratie

le comité d'experts chargé de mener la réflexion sur la consolidation de la démocratie a rendu son rapport le 13 octobre comprenant 233 propositions qui visent pour l'essentiel à préserver le verrouillage de l'article 30 de la constitution « *le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois* ». La suspicion est ainsi levée sur le débat d'une éventuelle modification de la constitution par ATT pour lui permettre un 3^{ème} mandat.

mentaux ». Avec l'Association Malienne des Expulsés (AME) et l'association "Retour-Travail-Dignité", ainsi que celles d'autres pays (Sénégal, Cameroun, Italie, Espagne, France...), "Migrations 2008 a analysé les causes profondes de l'émigration, la guerre des matières premières... et a lancé la "Caravane de la dignité" en direction de Didiéni.

Vos projets, vos missions

IDCG :

7 novembre : départ de 8 véhicules et 2 ambulances (pour Koutiala)

Santé et développement :

Mission du 7 au 15 décembre (formation)

Aventur'aides :

2 novembre : départ de 4 véhicules lourds et un véhicule léger avec du matériel médical de réanimation.

Mamadou et Bineta :

Mission prévue en Janvier

Coup de Main Afrique

Mission « d'évaluation » début décembre

Asfodevh

Mission à partir de mi-octobre

Afdi Basse-Normandie.

Mission en décembre ou janvier

Mortagne au Perche / Mopti

Mission avec le maire 2 au 10 novembre

Teriya Ko

AG en novembre

RAVEC : lancement le 25 octobre

(Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil) pour recenser tous les citoyens maliens y compris ceux qui n'ont pas de pièces d'état civil - en recueillant leurs données biométriques (photo et empreinte digitale) au niveau local (villages...) pour constituer un fichier central ouvert à diverses applications dans le but de s'adapter au nouveau contexte sociopolitique, à la démocratisation des institutions et au respect des différents accords internationaux...

- 12 au 14 décembre : Assises de la coopération décentralisée à Bamako

- 3 au 5 octobre : Migrations 2008

Initiative citoyenne qui a pour but « à travers une vaste campagne d'information, de contribuer à élucider le lien entre les politiques néolibérales et les récents flux migratoires; à rendre compte des conséquences du durcissement de la politique migratoire européenne; à inverser le regard de l'Afrique sur elle-même et sur le modèle européen, en articulant ses propres réponses aux défis économiques, culturels et environne-

Le gouvernement français envisage de couper massivement ses subventions aux pays d'Afrique Sub-saharienne dès aujourd'hui pour des projets dont le financement était prévu d'ici 2009. 55 projets sont menacés, dont 4 au Mali.

- Programme d'appui au secteur privé - PASP MALI

- Programme d'urgence d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako sur la période 2008-2010

- Appui au Programme sectoriel éducation en 2009

- PCSM III (Programme Concerté Santé Mali)